

# Les immatriculations mensuelles de véhicules neufs en Pays de la Loire

## Juin 2017 : la percée de la voiture hybride se poursuit

En juin 2017, 15 273 véhicules routiers neufs ont été immatriculés dans les Pays de la Loire, en croissance de 6,4 % par rapport à juin 2016. Il s'agit de la dix-septième augmentation au cours des vingt derniers mois. En cumul annuel, les immatriculations de véhicules neufs ont augmenté de 3,9 %.

Les ventes de voitures particulières et commerciales, en hausse de 4,6 %, ont représenté 60 % des immatriculations du mois de juin. Le rééquilibrage des ventes entre l'essence et le gazole s'est poursuivi : comme en mai, les deux types de motorisations ont représenté respectivement 48 % et 47 % des immatriculations régionales. Porté par de nouveaux modèles, le segment de la voiture hybride a fortement augmenté.

Les immatriculations des autres genres de véhicules ont également été bien orientées. Les ventes de deux-roues motorisés (motocycles et cyclomoteurs) ont été dynamiques. Le redressement des immatriculations de camions et de tracteurs routiers s'est amplifié.

### Immatriculations de véhicules neufs dans les Pays de la Loire – Juin 2017

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
<b>Voiture particulière et commerciale</b>	3 368	1 862	701	1 528	1 769	9 228
<b>Cyclomoteur</b>	240	139	37	108	196	720
<b>Motocycle</b>	367	146	53	102	134	802
<b>Voiturette</b>	18	20	7	13	18	76
<b>Remorque légère et caravane</b>	198	131	58	92	135	614
<b>VASP léger</b>	440	168	54	126	145	933
<b>Autobus et autocar</b>	13	4	-	-	5	22
<b>Camionnette (véhicule utilitaire léger)</b>	724	328	124	173	310	1 659
<b>Camion</b>	50	27	8	25	26	136
<b>Tracteur routier</b>	137	73	42	14	40	306
<b>Semi-remorque</b>	51	21	18	6	41	137
<b>Remorque lourde</b>	4	7	-	2	3	16
<b>VASP lourd</b>	13	6	3	3	10	35
<b>Tracteur agricole</b>	64	63	65	53	56	301
<b>Engin agricole (autre que tracteur)</b>	71	57	74	16	70	288
<b>Ensemble</b>	5 758	3 052	1 244	2 261	2 958	15 273

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers (cf. définition des catégories de véhicules en dernière page)

*Note au lecteur - Ce quatre pages, portant sur les immatriculations mensuelles départementales de véhicules neufs, est mis à jour aux alentours du 15 de chaque mois. Il exploite les données envoyées mensuellement par le service de la donnée et des études statistiques (SDES) aux directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).*

## 1 – Les immatriculations neuves de voitures particulières et commerciales

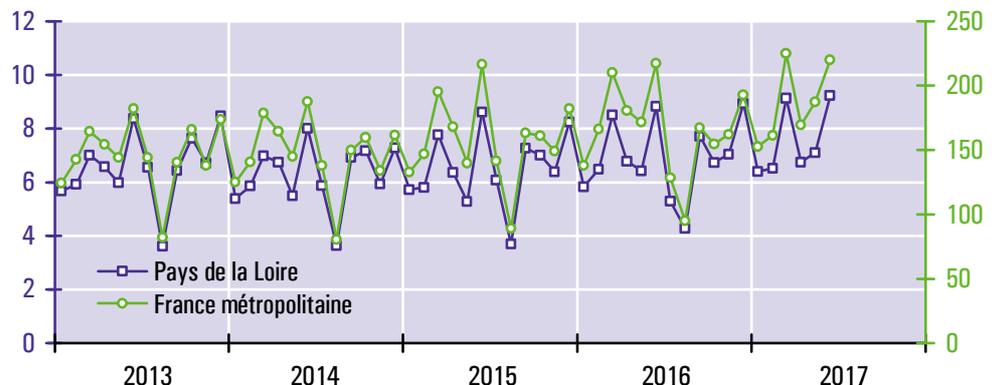
En juin 2017, 9 228 voitures particulières et commerciales neuves ont été immatriculées dans les Pays de la Loire, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à juin 2016, nettement supérieure à celle observée en France métropolitaine (+ 1,3 %). Sur les douze derniers mois, les ventes de voitures neuves ont progressé de 4,4 % dans la région et de 2,3 % dans l'Hexagone.

À l'instar des mois précédents, le marché a été soutenu par les personnes morales (secteur public, sociétés, associations, ...) dont les achats de voitures neuves ont augmenté de 5,7 % par rapport à juin 2016. Les acquisitions d'automobiles par les personnes physiques ont été moins vigoureuses (+ 3,7 %).

Le dynamisme ligérien des flottes d'entreprise (+ 11 % en cumul annuel) est d'origine fiscale. La forte augmentation du tarif de la carte grise intervenue en début d'année en Centre-Val de Loire et en Bretagne incite les concessions automobiles et les sociétés de locations de véhicules à immatriculer dans les Pays de la Loire une part croissante de leurs flottes.

En juin, pour le cinquième mois consécutif, les ventes de modèles essence ont été supérieures à celles du gazole. La part de marché des motorisations alternatives s'est élevée à 5,3 % contre 3,8 % en juin 2016. Sous l'effet de l'élargissement de l'offre des constructeurs, le segment de la voiture hybride s'est accru de 72 % (après + 45 % en mai). La progression des ventes de modèles électriques a été beaucoup plus faible (+ 10 %) mais fait suite à trois mois consécutifs de reculs.

**Immatriculations mensuelles de voitures particulières et commerciales neuves (en milliers de véhicules)**



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

**Structure des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves dans les Pays de la Loire**

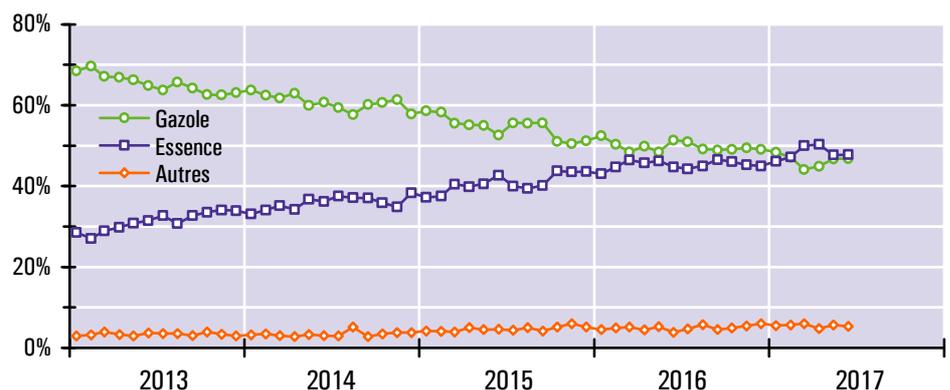
	Juin 2017			Juillet 2016 à juin 2017		
	Nombre	Structure	Évolution <sup>1</sup>	Nombre	Structure	Évolution <sup>2</sup>
<b>Loire-Atlantique (44)</b>	3 368	36 %	+ 5 %	31 740	37 %	+ 3 %
<b>Maine-et-Loire (49)</b>	1 862	20 %	+ 10 %	16 633	20 %	+ 8 %
<b>Mayenne (53)</b>	701	8 %	+ 10 %	6 224	7 %	+ 5 %
<b>Sarthe (72)</b>	1 528	17 %	+ 6 %	13 735	16 %	+ 5 %
<b>Vendée (85)</b>	1 769	19 %	- 4 %	16 786	20 %	+ 2 %
<b>Gazole</b>	4 322	47 %	- 5 %	40 599	48 %	- 3 %
<b>Essence</b>	4 411	48 %	+ 12 %	39 960	47 %	+ 12 %
<b>Hybride</b>	340	3,7 %	+ 72 %	3 119	3,7 %	+ 19 %
<b>Électricité</b>	151	1,6 %	+ 10 %	1 401	1,6 %	+ 10 %
<b>Autres motorisations</b>	4	0,0 %	- 33 %	39	0,0 %	+ 18 %
<b>Personnes morales</b>	4 168	45 %	+ 6 %	36 214	43 %	+ 11 %
<b>Personnes physiques</b>	5 060	55 %	+ 4 %	48 904	57 %	+ 0,1 %
<b>Ensemble</b>	9 228	100 %	+ 5 %	85 118	100 %	+ 4 %

<sup>1</sup> Évolution entre les immatriculations de juin 2017 et celles de juin 2016

<sup>2</sup> Évolution entre les immatriculations des douze derniers mois et celles des mêmes mois un an auparavant

Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

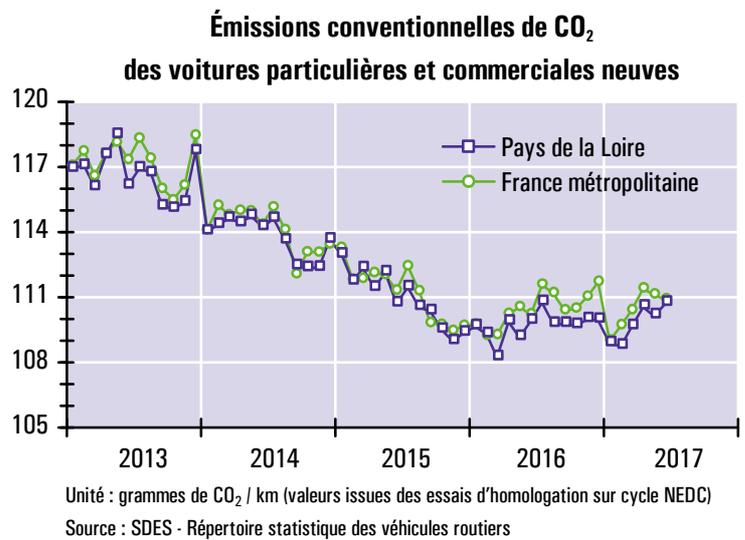
**Structure selon la source d'énergie des immatriculations de voitures particulières et commerciales neuves dans les Pays de la Loire**



Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

Les émissions conventionnelles de CO<sub>2</sub> des voitures neuves immatriculées en juin 2017 dans les Pays de la Loire se sont élevées en moyenne à 110,7 grammes par kilomètre, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à juin 2016. Ces émissions de CO<sub>2</sub>, basées sur des tests réalisés en laboratoire, ne sont pas le reflet fidèle des conditions effectives de circulation.

La hausse des émissions moyennes observée depuis le début de l'année est un effet de l'engouement des ménages (et dans une moindre mesure des entreprises) à l'égard des voitures essence. À puissance égale, un modèle sans-plomb émet plus de CO<sub>2</sub> qu'un véhicule gazole.



## 2 – Les immatriculations neuves des autres catégories de véhicules

En dehors des voitures particulières et commerciales (VPC), les statistiques d'immatriculations distinguent quatorze genres de véhicules qui ont été regroupés ici en trois ensembles (cf. graphiques ci-contre).

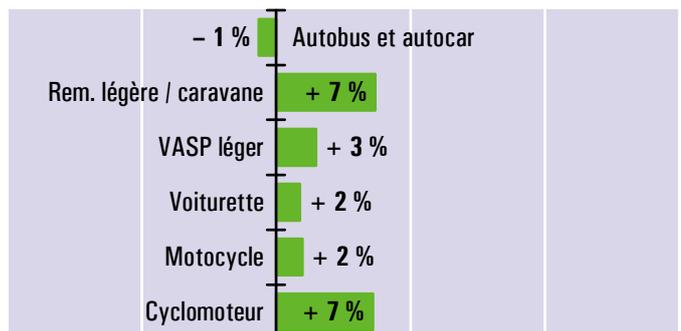
Sur le marché des véhicules conçus pour le transport de personnes, les deux-roues motorisés (motocycles et cyclomoteurs) et les VASP légers (camping-cars et fourgonnettes issus de la transformation de voitures) ont représenté respectivement 48 % et 29 % des immatriculations de juin. En cumul annuel, le segment des autobus et des autocars demeure en retrait mais ses ventes sont en croissance depuis cinq mois.

Les immatriculations de véhicules destinés aux transports de marchandises, qui avaient connu un coup d'arrêt en avril (- 11,1 %), ont augmenté de 6,5 % par rapport à juin 2016, après + 5,7 % en mai. Sur douze mois, la hausse est de 6,8 %. Le hausse de juin a surtout concerné les ventes de véhicules lourds : camions (+ 66 %), tracteurs routiers (+ 46 %) et semi-remorques (+ 13 %). Les immatriculations de camionnettes ont marqué une pause en juin (- 0,2 %). Sur un an, elles progressent de 4,9 %.

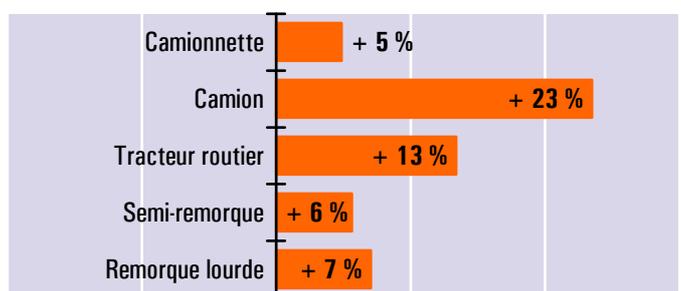
Sur le segment des véhicules spéciaux, les ventes de VASP lourds ont baissé en juin mais sont en hausse de 14 % sur douze mois. À l'inverse, malgré le redressement du mois dernier, les immatriculations d'engins agricoles sont orientées à la baisse en cumul annuel.

### Évolution en année glissante \* des immatriculations de véhicules neufs (hors VPC) dans les Pays de la Loire

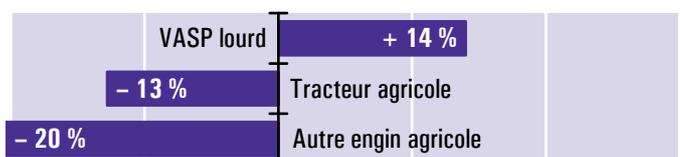
#### Véhicules de transports de personnes



#### Véhicules de transports de marchandises



#### Véhicules spéciaux



\* Évolution entre les immatriculations des douze derniers mois connus (juillet 2016 à juin 2017) et celles des mêmes mois un an auparavant (juillet 2015 à juin 2016)  
Source : SDES - Répertoire statistique des véhicules routiers

## Annexes

### Pour en savoir plus

- Sur les immatriculations nationales de véhicules routiers : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/transports/s/immatriculations.html>
- Sur le bonus écologique ainsi que sur les consommations d'énergie, les rejets de CO<sub>2</sub> et de polluants réglementés des véhicules neufs : [www.carlabelling.ademe.fr](http://www.carlabelling.ademe.fr)

### Le champ couvert par le RSVéRo (répertoire statistique des véhicules routiers)

Le RSVéRo est un dispositif du service de la donnée et des études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique et solidaire. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français à partir des informations provenant du système d'immatriculation des véhicules (SIV) et transmises par le ministère de l'Intérieur (agence nationale des titres sécurisés). Les données présentées ici ne comprennent pas les véhicules en transit temporaire (TT), importés en transit (IT), de l'administration civile ou militaire de l'État, immatriculés en W (prototypes en cours d'études ou d'essais techniques) ou en WW (certificats provisoires en attente de formalités). Elles incluent en revanche les véhicules dits de démonstration, immatriculés par les concessionnaires dans le cadre d'opérations de présentation auprès de leur clientèle, qui représentent de 5 à 10 % de l'ensemble des immatriculations neuves.

### Les différentes catégories de véhicules du RSVéRo

#### Voiture particulière et commerciale

Véhicule routier automobile, autre qu'un deux-roues à moteur ou une voiturette, destiné au transport de voyageurs et conçu pour un nombre de places assises égal au maximum à neuf (y compris celle du conducteur).

#### Voiturette

Véhicules légers sans permis pour le transport de personnes (quadricycles de puissance n'excédant pas 6 kW et cyclomoteurs carrossés à trois roues).

#### Motocycle

Cette catégorie regroupe les tricycles à moteur, les quadricycles à moteur (autre que voiturette) et les motocyclettes.

#### Cyclomoteur (autre que voiturette)

Véhicule à moteur, muni de deux ou trois roues, de cylindrée inférieure à 50 cm<sup>3</sup> et dont la vitesse ne peut excéder 45 km/h.

#### Remorque légère et caravane

Remorques dont le poids total autorisé en charge est compris entre 500 kg et 6 tonnes, pouvant être tractées avec un permis B pour celles pesant moins de 750 kg.

#### Remorque routière (ou remorque lourde)

Véhicule routier d'au moins six tonnes de poids total autorisé en charge conçu pour le transport de marchandises.

#### Véhicule automoteur spécialisé (VASP)

Véhicule à moteur destiné à des usages autres que le transport (engins de travaux publics, ambulances, véhicules de pompiers, bennes à ordures ménagères, fourgon funéraire, dépanneuse, ...). Les VASP légers (de moins de 3,5 tonnes) sont essentiellement constitués de camping-cars et d'utilitaires dérivés de voitures.

#### Autobus et autocar

Véhicules pour le transport en commun de personnes, d'au moins dix places assises, y compris le conducteur (les véhicules de moins de dix places sont classés parmi les voitures particulières et commerciales). Les autobus sont destinés principalement au transport urbain ; ils comportent des places assises et debout. Les autocars sont utilisés en transport collectif routier ou touristique, avec des places assises uniquement.

#### Camionnette (ou véhicule utilitaire léger)

Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises<sup>1</sup>, et dont le poids total autorisé en charge est inférieur ou égal à 3,5 tonnes.

#### Camion

Véhicule routier rigide automobile conçu exclusivement ou principalement pour le transport de marchandises, et dont le poids total autorisé en charge excède 3,5 tonnes.

#### Semi-remorque

Véhicule routier de transport de marchandises sans essieu avant, conçu de manière à ce qu'une partie du véhicule et une partie importante de son chargement reposent sur le tracteur routier.

#### Tracteur routier

Véhicule routier à moteur conçu exclusivement ou principalement pour le remorquage d'autres véhicules routiers non automobiles (essentiellement des semi-remorques).

#### Tracteur agricole

Véhicule automoteur, dont la vitesse ne peut excéder 40 km/h, conçu pour tirer ou actionner tout matériel normalement destiné à des travaux agricoles, ruraux ou forestiers.

#### Engin agricole (autre que tracteur)

Véhicule automoteur (moissonneuse-batteuse, machine à vendanger, ...) ou appareil remorqué (charrue, pulvérisateur, ...) attaché à une exploitation agricole, paysagiste ou forestière.

<sup>1</sup> Cette définition réglementaire est très éloignée de la réalité des faits. Dans la pratique, les VUL (véhicules utilitaires légers) utilisés en transport public de marchandises ne représentent que 1 % des camionnettes en circulation sur le territoire national. L'essentiel du parc de VUL est la propriété de particuliers, d'administrations ou d'entreprises sans rapport avec le transport (secteurs de la construction, du commerce, de la restauration, de l'agriculture, ...).